

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Installation de traitement et de stockage de produits minéraux sur la Commune de CANAVAGGIA

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCOTRA BTP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M Stéphane MATTEI, en qualité de Gérant

RCS / SIRET

44038695100014

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. a)	-2515 : Installations de broyage, concassage, criblage, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, La puissance installée des installations, étant de 1 016 Kw
Non applicable	-2517 : Station de transit de produits minéraux - La superficie de l'aire de transit étant inférieure à 30 000 m ² : Régime de l'enregistrement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'installation est composée de : un concasseur mobile à mâchoires(248 kW), deux Broyeurs mobiles (578 kW) et deux cribleurs mobiles (190 kW). Les produits minéraux seront issus des stocks de matériaux résiduels à l'exploitation de la carrière de Moltifao, de la carrière de Pietralba exploitée par la société "Corse Agrégats" et des déchets inertes issus de la filière BTP pour leur valorisation.

L'installation nécessitera une aire de transit et de stockage de 16 000m².

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'installation de traitement de matériaux et de son aire de transit est prévu sur le site de l'ancienne installation de traitement des matériaux de la carrière de Moltifao.

Ainsi, l'installation sera implantée sur un site déjà aménagé pour partie et ayant subi une action anthropique.

Proche de la carrière de Pietralba, il permettra la fabrication de différentes granulométries d'agrégats à partir d'un matériau brut.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site ayant déjà accueilli le même type d'installation autorisé par arrêté préfectoral par le passé, un certain nombre d'aménagements a déjà été réalisé dont la clôture périphérique du site avec un portail et un merlon de terre le long de la rivière de la Tartagine.

Aucun défrichage ou mouvement de terre n'est donc prévu ni nécessaire.

Les différents équipements seront transportés par des porte-engins sur place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le concasseur primaire traite les matériaux bruts. Il fonctionne avec les matériaux compris entre 0 et 700mm. Après un passage dans le concasseur et le crible de l'étage primaire, on obtient des tout-venants de granulométrie 0/30 et 30/60

Les opérations de criblage permettent de sélectionner les grains, le crible ne laissant passer dans ses mailles que les éléments inférieurs à une certaine taille. On peut ainsi, par une succession de criblages, trier les grains et obtenir des granulats de tous les calibres possibles. L'étage tertiaire élabore les granulats secs. Après passage dans le concasseur et le crible de l'étage tertiaire, on obtient des granulats allant du sable 0/4 aux gravillons 4/8 et 8/16

tous les granulats sont acheminés par bandes transporteuses.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation ICPE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface parcellaire :	25 720m ²
Surface du projet :	25 000m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RN 197
Lieu dit Vaccaje
20235 CANAVAGGIA
Parcelles A633 et A621

Coordonnées géographiques¹

Long. 09 ° 18 ' 10 " 14 Lat. 42 ° 49 ' 46 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF Type I -940004186 "Grotte de Pietralba, tourbière de Moltifao, Chênaie verte"
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Date de prescription du PPRN Inondation : 2000-03-01 Date d'approbation du PPRN Inondation : 2002-08-20
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est : Site de la directive "Oiseaux"FR9412008 - CHÊNAIES ET PINÈDES DE CORSE situé à 3,5 km du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Par le passé le site était déjà occupé par le même type d'installation de traitement de minéraux. Il a donc déjà subi un impact anthropique important. La nouvelle installation ne générera pas de dégradations supplémentaires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation ne produit pas d'eau de process.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est classé pour partie en espace stratégique agricole au PADDUC, mais le le même type d'installation était autorisé par arrêté préfectoral depuis 1983 pour la société Corse agrégats. Le type d'activité ne sera donc pas modifié.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est dans le périmètre du PPRI Golo - Asco - Tartagine, mais il est hors zone d'aléas. Son coté ouest est bordé par une zone d'aléa inondation très fort, (Voir annexe) Le site est hors zone d'aléa amiante environnemental.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation du site va générer une augmentation du trafic routier en poids lourds notamment. La sortie de l'installation est située sur la RN 197 dont les caractéristiques et la configuration sont compatibles avec le trafic de l'activité. les débouchés en sortie seront signalés de façon réglementaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources de bruit sont les groupes mobiles de concassage et criblage des matériaux et les engins de chantier (pelle, chargeuse). Conformément à l'arrêté du 23/01/97(limitation des bruits émis par les ICPE), le niveau de bruit en limite de propriété de l'installation ne dépassera pas 70 dB (A) pour la période de jour, lorsqu'elle est en fonctionnement. Les engins conformes à la réglementation seront régulièrement entretenus, leur nombre en fonctionnement est réduit et les moteurs capotés.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les installations mobiles de traitement des matériaux et les engins présents sur le site n'engendrent pas de fortes vibrations. Ces très faibles vibrations restent localisées et ne sont éventuellement perceptibles qu'à proximité immédiate du point d'émission. Ces vibrations ne sont pas susceptibles de constituer une nuisance pour le voisinage. Les installations mobiles et engins du site respectent les règles techniques annexées à la circulaire n°86-23 du 23 juillet 1986.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des procédés et des consignes spécifiques permettant de réduire les émissions de poussières sont mis en place sur le site. Les stocks sont positionnés stratégiquement afin de limiter le nombre de rotations, la vitesse de déplacement est limitée à 20 km/h à l'intérieur du site. Des brumisateurs par balayage rotatif indépendants et les brumisateurs intégrés sur les équipements permettent de réduire sensiblement l'envol des poussières. Les machines évoluant sur le site sont conformes à la législation en vigueur. Leur entretien régulier permet d'assurer un bon niveau de rendement de ces équipements motorisés et donc de limiter les rejets en gaz d'échappement.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas alimenté en eau. L'installation ne produit pas d'eau de process. Le site est aménagé de sorte que les eaux de ruissellement n'atteignent pas les aires de stockage et qu'elles soient dirigées vers le milieu naturel (merlons, pentes etc..). Les aires de traitement et stockage ne sont pas imperméabilisées. Les eaux météoriques s'infiltrent donc en grande partie. En cas d'épisode pluvieux important le ruissellement est dévié de la rivière de la Tartagine par un merlon pour aller s'infiltrer au sud ouest du site dans un tertre qui permet de retenir les fines.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de l'installation est très isolé. Situé en bordure coté ouest de la RN 197, les installations ne sont pas visibles depuis l'axe routier, seul le portail d'entrée l'est. Implanté à une altimétrie moyenne de 210 m NGF, au pied du Mont "Cima A Trepite" culminant à 428m NF, il n'est pas visible depuis le
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Canavaggia ne dispose pas de document d'urbanisme. Il sera donc fait application du règlement national d'urbanisme et plus particulièrement des dispositions de la Loi Montagne. L'activité humaine exercée sur le site est depuis 1983 la même que celle faisant l'objet du dossier. Elle était autorisée par arrêté préfectoral.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

voir annexe 10

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6 : Carte des enjeux environnementaux (ZNIEFF NATURA 2000)

Annexe 7 : Parc Régional

Annexe 8 : Padduc- Espaces stratégiques agricoles

Annexe 9 PPRI TARTAGINE

Annexe 10 : Description des mesures limitant les effets sur la santé humaine et l'environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Borgo

le,

14/06/2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

SOCOTRA BTP

Lieu-dit Stada Vecchia - 20290 BORG0

Tél. 04 95 58 87 39 - Fax 04 95 33 94 37

email : socotra-btp@orange.fr

SIRET : 440 386 951 00014 - APE : 4399C